

POINT PRESSE

Lundi 5 juin – 10 heures
Poste de secours – Anse des Pins



Les plages toulonnaises prêtes à accueillir les baigneurs

Les plages toulonnaises sont fin prêtes pour la saison estivale. Équipées et accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à des fauteuils spéciaux, elles font l'objet d'une surveillance 7j/7 via les 6 postes de secours armés par 20 sapeurs-pompier qui disposent de moyens adaptés à la surveillance de la baignade. Ce dispositif sera complété par la présence de la police municipale dont un point d'accueil sera ouvert 7j/7, de 11 heures à 19 heures, du 1^{er} juin au 31 août. Surveillance toujours, mais au niveau de la qualité des eaux qui feront l'objet de différents contrôles tout au long de l'été. Enfin, différentes actions de sensibilisation seront menées en juillet et en août pour informer un public le plus large possible sur la protection du milieu marin et plus largement sur le respect de l'environnement.

Le littoral toulonnais est bordé de plages de sable fin et anses plus sauvages qui font de la ville une station balnéaire de plus en plus prisée par les touristes du monde entier. Les plus connues restent les plages du Mourillon dont la particularité est de disposer d'un vaste parc arboré et d'un parking gratuit tout aussi important. D'une superficie globale de plus de 40 hectares dont 19 hectares dédiés à la baignade, les plages du Mourillon comptent quatre anses bien distinctes : l'anse du Lido, l'anse Mistral, l'anse de la Source et l'anse des Pins. L'anse Tabarly, où la baignade est interdite, est consacrée aux différentes activités nautiques. Quant à la presqu'île qui relie les anses des Pins et Tabarly, elle permet d'accueillir des chiens en toute quiétude.

Le dispositif sera présenté à la presse par :

- Josée MASSI, maire de Toulon
- Mohamed MAHALI, adjoint au maire Mer et Plages
- Laurent JÉRÔME, adjoint au maire Sécurité

Poste de secours central de l'anse des Pins
Plages du Mourillon - Toulon

Contact presse

Mohamed MAHALI

Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, du Logement, de l'Aménagement durable, de l'Écologie urbaine, de la Mer et des Plages, de l'Animal dans la ville

Tél. : 04 94 36 68 21

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



2023